



CAP 2025, la feuille de route du Syndicat du luminaire

Interview de de Gautier Renoux, Président du Syndicat du Luminaire

Votre Syndicat vient de terminer sa feuille de route 2024-2025, quels sont vos objectifs prioritaires ?

Notre syndicat a 107 adhérents depuis la fin de l'année. Nous bénéficions aujourd'hui d'une augmentation de nos ressources financières et devons continuer à agir pour proposer un service efficace aux entreprises qui nous font confiance. Nous avons donc décidé en fin d'année de nous renforcer avec différents recrutements. Nous ont rejoints ; Monsieur Bernard Ong en tant que Directeur Technique, Madame Anne-Christine Senderens, chargée de gérer nos activités de formation et Aude Grard, Rédactrice en Chef, qui prend en charge notre nouvelle activité dans la presse, activité dont je vous parlerai dans quelques instants.

Nous avons 7 projets pour 2024 :

Tout d'abord celui de renforcer notre offre de formations dédiées aux adhérents en présentiel et en webconférence. Nous disposons déjà de modules de formation concernant la conformité réglementaire des produits mais aussi le marquage CE, les droits de douane, les obligations de la loi AGECE, le plan d'écoconception, les obligations des vendeurs sur internet et nous allons ajouter plus de modules en 2024. Nous souhaitons développer des formations plus techniques, protocole de contrôle de l'éclairage, luminaires connectés, mesure photométrique, lecture des rapports de test, afin de contribuer à la montée en compétence de la profession.

Notre deuxième action concerne l'évaluation du marché de l'éclairage en France. Nous avons mené depuis plusieurs mois avec PLIMSOLL une étude sur les chiffres du marché de l'éclairage en France. Pour mieux évoluer dans notre marché je considère qu'il est indispensable de connaître ses contours. C'est une connaissance que le Syndicat du luminaire souhaite mettre à disposition de tous les acteurs. Nous présenterons ces chiffres le 7 février en webconférence, ouverte à tous.

Nous organisons le 28 mars 2024 à Paris une grande journée du « Luminaire Fabriqué en France » qui sera animée par Arnaud Montebourg. De très nombreux fabricants, distributeurs, installateurs, architectes et bureaux d'études y participeront. Nous souhaitons, lors de cette journée, que les acteurs de la chaîne de valeurs de l'éclairage réfléchissent ensemble aux moyens à mettre en œuvre pour accroître la part de marché des luminaires fabriqués en France. C'est un enjeu majeur pour nos 65 adhérents qui fabriquent en France.

Le mois de mars verra ensuite le lancement du Lumiscore qui est un dossier auquel je suis particulièrement attaché. Nous savons tous que le choix d'un luminaire est devenu complexe avec l'avènement de la LED. Les paramètres à prendre en compte sont nombreux et souvent très techniques. Grâce au Lumiscore qui, nous l'espérons, figurera demain sur tous les sites, sur tous les catalogues et sur tous les packagings de luminaire ; les utilisateurs, les architectes, les bureaux d'études et les distributeurs, pourront choisir plus facilement les produits qui correspondent à leurs besoins et leurs usages. Une dizaine de fabricants test d'ores et déjà ce système de notation et nous devrions pouvoir annoncer son lancement à la fin du premier trimestre. La notation s'exprime à travers une note globale et aussi par 4 notes détaillées sur l'efficacité lumineuse du produit, la qualité de la lumière, sur la réparabilité du produit et la durée de vie.

Un autre de nos projets majeurs porte sur la presse. L'éclairage est trop souvent relégué en second voir même en dernier plan dans les projets de construction ou de rénovation. Parent pauvre des projets, matériau parmi les autres, il constitue la variable d'ajustement de fin de chantier. Le choix du luminaire se fait trop souvent, en fonction de critères économiques et rarement selon des qualités esthétiques ou techniques.

Les enjeux sont pourtant immenses. Qu'est-ce qu'une bonne lumière? Comment l'éclairage artificiel agit-il sur notre qualité de vie? Notre santé? Quels sont les risques à installer des luminaires non conformes? Comment la lumière façonne-t-elle nos nuits et influe-t-elle sur la biodiversité à la campagne comme au cœur des villes?

Nous nous devons de mieux expliquer à nos prescripteurs, à nos distributeurs et à nos clients que bien choisir son éclairage c'est profiter de ses vertus, mais c'est aussi se prémunir de dangers, qu'ils soient électriques ou sanitaires.

Nous avons donc décidé de proposer un média presse, éducatif sur l'éclairage. Transmettre les fondamentaux de la lumière, mais aussi vulgariser des savoirs spécialisés, valoriser les produits et les projets qualitatifs sont autant d'objectifs que nous nous sommes fixés.

Pour être proche des attentes de nos prescripteurs, distributeurs et clients ces newsletters seront sectorielles.

Si le projet vous intéresse n'hésitez à contacter notre Syndicat pour y être associé.

Dans notre feuille de route 2024, il y a aussi le déploiement de moyens consacrés au lobbying réglementaire et normatif. En tant qu'organisation professionnelle, il est dans nos missions de faire en sorte que les réglementations soient les plus favorables à nos mandants.

En l'espèce, concernant l'éclairage, notre objectif est qu'une part importante des fonds publics destinés à accélérer la transition écologique soit réservée à la rénovation des installations d'éclairage intérieur et extérieur.

Il ne suffit pas, pour l'éclairage intérieur, d'interpeller les pouvoirs publics en leur demandant d'inclure l'éclairage dans les bénéficiaires des outils de financement. Il faut, si nous souhaitons être entendus, faire de réelles propositions. La Directive EPBD, qui fixe des exigences d'efficacité pour les bâtiments nouveaux et anciens, va être adoptée par l'Union Européenne et sa transposition en droit français (RT 2025 ?) est une occasion inespérée d'obtenir enfin du concret. Un groupe de travail du Syndicat s'est constitué avec pour mission de formuler rapidement des propositions.

Notre dernière action concerne les impacts environnementaux des luminaires.

Comme vous le savez, notre syndicat, en collaboration avec le Syndicat de l'éclairage, est l'auteur en 2018 du PSR 014 qui est la première règle permettant de faire l'analyse du cycle de vie d'un luminaire pour en déterminer l'empreinte environnementale. Ce document que nous gérons dans le cadre de l'association Pep Ecopasseport, et dont notre Délégué Général Jean-Marie Croué est trésorier, vient d'être mis à jour, et ce en collaboration avec tous les acteurs européens de l'éclairage. C'est un document qui fait maintenant une quasi-unanimité en Europe. Notre syndicat a mis en place, il y a un an, une collaboration avec l'éditeur de logiciels EIME (groupe VERITAS) pour former nos adhérents à l'ACV, aux règles du PSR 014 et à l'utilisation du logiciel EIME. Nous avons déjà formé 15 entreprises dont 3 non adhérentes, cette activité étant comme d'autres, ouverte à l'ensemble des acteurs du marché, adhérents ou non du syndicat. Nous allons intensifier le rythme de ces formations en 2024, car nous sommes convaincus du bien-fondé de cette démarche pour l'environnement et la qualité des luminaires.

Quel rôle pensez-vous que l'association LUMEN&LUX et le L10 puissent jouer à l'avenir ?

Comme vous le savez, nous avons créé l'association LUMEN&LUX en collaboration avec le CCFled, l'ACE, l'AFE et le CLUSTER Lumières. Notre objectif était de créer et de promouvoir un événement/rencontre annuelle de la filière. Mission accomplie. Nous avons conçu FOCALLES, Forum des lumières durables.

La deuxième édition se tiendra à Paris au pavillon BALTARD le 4 et 5 juin 2024 et nous nous sommes déjà attelés, ensemble, à l'organisation et à la promotion de l'événement. Nous donnons rendez-vous à tous les acteurs de la filière en juin pour cette grande rencontre.

Depuis deux ou trois ans, nos entreprises ont de plus en plus de mal à recruter leurs collaborateurs. LUMEN&LUX, à l'initiative de l'ACE, a décidé de se mobiliser pour mieux faire connaître notre filière auprès des bacheliers et étudiants. Sous la bannière « La lumière recrute » nous tiendrons des stands lors de salon d'orientation du type Studyrama et

salon de l'Étudiant. La première expérimentation a eu lieu de 27 janvier.
Nous communiquerons bientôt sur d'autres dates.

Concernant le L10, structure d'échange et de dialogue entre les institutions
de la filière, il continuera à exercer sa mission.



Gautier Renoux - Président

 [SHARE ON FACEBOOK](#)

 [SHARE ON TWITTER](#)

 [FORWARD EMAIL](#)

Syndicat du Luminaire

8 RUE SAINT CLAUDE, PARIS
France

You received this email because you signed up on our
website or made a purchase from us.

[Unsubscribe](#)

